ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question au Gouvernement n° 3468

Texte de la question

PRIX DU CARBURANT

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Pérat, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Luc Pérat. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Elle concerne l'incapacité et l'absence de volonté dont fait preuve votre gouvernement pour protéger les Français, notamment les plus modestes, contre le racket des compagnies pétrolières dont ils sont les victimes quotidiennes.

M. Jean Mallot. Eh oui ! Il a raison !

M. Jean-Luc Pérat. Alors que le président de Total annonce une nouvelle hausse du prix de l'essence de 3 à 4 centimes par litre, votre ministre de l'économie déclare "qu'il n'y a plus de problème ", taclant du même coup votre ministre du travail qui avait remarqué à juste titre que les hausses étaient répercutées bien plus vite que les baisses. Nous pensons, au contraire, qu'il y a un grave problème lorsqu'une société, qui a engrangé sur le dos de ses clients plus de 10 milliards d'euros de bénéfice en 2010, sans payer un centime d'impôt sur les sociétés en France, affirme publiquement que ce n'est pas encore assez et que les Français doivent payer toujours plus. Nous pensons qu'il y a un grave problème, lorsque vous-même prenez la défense des pétroliers contre les Français en déclarant, fataliste, que "l'essence et le gaz vont continuer d'augmenter parce que la ressource est rare". Vous reconnaissez donc que votre gouvernement est impuissant face au marché et au prix de l'essence. Vous avouez ainsi baisser les bras et laisser les Français payer leur carburant selon le bon vouloir des pétroliers. Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, le pétrole continue d'être un besoin vital. Les pétroliers le savent et en profitent pour nous vendre notre besoin à un prix toujours plus élevé. Ceux qui utilisent un véhicule y sont contraints, car beaucoup habitent dans des territoires mal dotés en transports en commun, et la voiture électrique reste encore une perspective éloignée. Les vacances sont là et ce sont nos concitoyens les plus modestes, du moins les rares qui peuvent encore partir, qui seront une fois de plus durement frappés par cette injustice. De même, les professionnels de la route, de la mer, de l'agriculture se retrouvent étranglés par un pétrole au plus haut. Le Gouvernement est, encore une fois, aux abonnés absents, lorsque les Français le sollicitent dans un domaine capital et crucial.

Que comptez-vous faire très concrètement, monsieur le Premier ministre ? Les Français vous écoutent ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. François Baroin, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.* Monsieur le député, je pourrais vous dire que, voici quelques semaines, la majorité de cette assemblée a voté, dans la loi de finances rectificative, un dispositif, souhaité par le Gouvernement et le Premier ministre, qui vise à revaloriser le barème kilométrique. Cela a un impact sur cinq millions de salariés et de travailleurs indépendants qui utilisent leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail.

M. Patrick Lemasle. Et les jeunes ?

M. François Baroin, *ministre.* Cette mesure est financée par une taxe représentant plus de 110 millions et supportée à 60 % par les distributeurs et à 40 % par les raffineurs. Ce sont donc bien les pétroliers qui financent cet avantage pour réduire l'impact du coût du pétrole à la pompe. Je pourrais vous le dire, mais je ne vous le dirai pas parce que cela ne vous intéresse pas ! Je pourrais également vous citer l'ensemble des dispositifs que nous avons mis en place pour assurer la transparence, la garantie, l'évolution et les accords que nous avons

passés avec les pétroliers. Je pourrais vous renvoyer sur le site internet.
M. Jean-Paul Lecoq. Mme Morano l'a déjà fait !
M. François Baroin, *ministre.* Vous pourriez rejoindre ainsi les millions de Français qui vont sur le site gouvernemental pour suivre l'évolution du prix à la pompe. Je pourrais naturellement vous adresser les relevés de compteurs de la direction de la concurrence. Je pourrais faire tout cela, mais je ne le ferai pas parce que cela ne vous intéresse pas ! *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Je pourrais également vous dire que toute la politique suivie par le Gouvernement vise à réduire nos déficits, à maîtriser nos finances publiques et à soutenir l'activité économique. La perspective de croissance est de 2 %. Elle a été revalorisée par l'OCDE et le FMI. Nous sommes en ligne, voire en avance s'agissant de la réduction du déficit. Je pourrais vous le dire, mais cela ne vous intéresse pas. Ce qui vous intéresse, c'est d'aligner des contrevérités, mais leur addition ne fera jamais une vérité. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Entraînez-vous sur le terrain du mensonge, nous ne vous y rejoindrons pas ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC.)*

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Pérat
Circonscription : Nord (24e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3468
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juillet 2011
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 juillet 2011